AGENT DE SÉCURITÉ

Titre à finalité professionnelle agent de prévention et de sécurité (TFP APS)

En présentiel · 175 heures + examen

DURÉE
175 heures + examen
De 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 16H30

LIEU
Au CFSI Formations selon le planning publié sur cfsi-formations.fr

DÉLAI D'ACCÈS
Prendre contact avec le service commercial du CFSI Formations.

VALIDATION
Diplôme TFP APS délivré par la CPNEFP · Certificat de réalisation

Objectifs

- Acquérir les connaissances juridiques et les savoir-faire de base dans les domaines de la surveillance humaine ou du gardiennage pour obtenir la carte professionnelle délivrée par le CNAPS et exercer dans la sécurité privée

POUR QUI ?

Personne amené à travailler dans les métiers de la sécurité en tant qu'agent de sécurité.

Toute situation de handicap sera étudiée avec le Référent Handicap du Centre.

PRÉREQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire de la carte préalable délivrée par le CNAPS https://www.cnaps.interieur.gouv.fr/
- Avoir un niveau en français défini par le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Le programme

UV 1: Gestes élémentaires de premiers secours

- Intervenir face à une situation d'accident
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

UV 2 : Module juridique

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques
- Connaitre les principes de la République Française

UV 3 : Module gestion des conflits

- Analyser les comportements conflictuels.
- Résoudre un conflit
- Gérer une situation conflictuelle

Pratique : Mise en situation pratique

UV 4 : Module stratégique

- Les outils de transmission
- Transmettre des consignes
- Réaliser une remontée d'informations

UV 5 : Module prévention des risques d'incendie

- Initiation au risque incendie

Pratique : Mise en situation pratique

UV 6 : Module modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier

- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale
- Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

Pratique : Mise en situation pratique

UV 7 : Module sensibilisation aux Risques terroristes

- Définir les risques terroristes et connaitre les différentes menaces terroristes
- Connaitre les niveaux de risques associés au terrorisme
- Connaitre les différents matériels des terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même et protéger les autres
- Pratique : Mise en situation pratique
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

UV 8 : Module professionnel

- Appliquer les techniques d'information et de communication
- Savoir transmettre les consignes et les informations
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS
- Savoir contrôler les accès
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

UV 9 : Module Palpation de sécurité et inspection des bagages

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

Pratique : Mise en situation pratique

UV 10 : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité

- Systèmes de télésurveillance et de vidéo protection

Pratique : Mise en situation pratique

UV 11 : Module gestion des risques

- Maîtriser la gestion des alarmes
- Pratique : Mise en situation pratique
- Protéger le travailleur isolé
- Sensibilisation au risque électrique

UV 12 : Module évènementiel spécifique

- Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur
- Sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

UV 13 : Module gestion des situations

Conflictuelles dégradées

- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

Pratique : Mise en situation pratique

UV 14 : Module industriel spécifique

- Evaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- Identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits

À noter : Les stagiaires doivent impérativement se munir d'une tenue vestimentaire non synthétique adaptée aux exercices pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique active et participative qui alterne apports théoriques ciblés et mises en situation pratiques sur le terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Examen final sous la direction de l'ADEF
- QCU : note minimale 12/20
- Mise en situation pratique

MOYENS TECHNIQUES

Salle équipée de matériel multimédia

PC de sécurité - Système de sécurité incendie

Zone équipée pour les mises en situation

Matériel de secourisme - Matériel d'inspection- de filtrage et de sécurité- Équipements opérationnels - matériels de secourisme de guerre

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur titulaire de la « carte pro formateur » délivrée par le CNAPS, diplômé SSIAP 2 et/ou SSIAP 3 et titulaire du certificat de formateur SST (INRS).

Formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques ainsi que d'une solide expérience terrain en sécurité pour transmettre ses connaissances et savoir-faire.

Site : ADEF

RÉFÉRENCES DE LA CERTIFICATION

- Débouchés : Fiche France Compétences
- RNCP 36648